

NOUVEAU FEUILLETON DU "SAMEDI"

Les Enfants Martyrs

DEUX INNOCENTS

PREMIÈRE PARTIE

La Maison des Angoisses

I

Juliette Cavaillon, — par diminutif et par câlinerie, dans la famille, on l'appelait : *Liette*, — avait perdu son père et sa mère en six mois, à l'âge de douze ans. Le père, juge au tribunal de Lyon, n'avait guère eu que ses appointements pour vivre. C'est dire que jamais le luxe ne régna en maître dans son petit appartement de la rue de la Platière. La dot de la mère, une cinquantaine de mille francs environ, avait été scrupuleusement respectée. Cette ressource et les trois mille francs d'appointements du juge, — les magistrats sont fort mal payés, — avaient permis à M. Cavaillon de joindre pendant quinze ans les deux bouts sans faire de dettes, et même de tenir son rang, grâce à des prodiges d'économie.

Cinquante mille francs constituaient donc la fortune de Liette orsque son père mourut, suivant de six mois dans la tombe une femme adorée.

Ce fut une vieille fille, parente au deuxième degré, qui recueillit Juliette chez elle et en prit soin. Céleste Leclot était une brave femme, un peu maniaque, avec des allures d'homme ; buvant sec et mangeant fort ; haute en couleur, à la voix sonore, au visage épanoui. Espèce de bon vivant, à la fois égrillard et chaste, — ce qui n'est pas rare chez les vieilles filles.

Elle s'était mise à adorer Liette comme son enfant. Et, en lui tapotant les joues et en allumant une cigarette, — entre autres mauvaises habitudes, elle fumait, — souvent, les yeux un peu humides, elle lui répétait :

— Toi, Liette, tu aurais tort de te plaindre. Tu as perdu ton père et ta mère, c'est vrai ; mais tu as trouvé Céleste, et, avec Céleste, ses quarante mille francs de rente, qui seront pour toi.

Céleste ne se vantait pas. Elle était riche.

A dix-huit ans, Liette fut demandée en mariage par Richard Larnaudet, comptable à la banque Hubert et David. C'était un grand garçon brun, élégant, de physionomie douce, mais hésitante. Il avait aperçu Juliette, place Bellecour, à la musique, s'était informé d'elle, avait recherché les occasions de la voir, à l'église, à la promenade, dans le monde fréquenté par Céleste, où il réussit à se faire présenter.

La jeune fille n'avait pas été longue à s'apercevoir de ce manège, et déjà elle aimait Richard ; déjà, dans toute la fougue de la jeunesse, elle lui avait donné son cœur, que Céleste ne se doutait encore de rien.

Lorsque Richard fit sa demande, elle refusa net. Et comme il insistait, assez vivement ému :

— Vous ne me plaisez pas, monsieur ; je n'ai pas d'autre raison... Non, vous ne me plaisez pas... Tenez, vous avez là, entre les yeux, une ride qui m'annonce rien de bon... Vous paraissez doux, et je suis sûr que vous êtes violent...

— Mais, mademoiselle, dit-il en riant, je vous assure que je n'ai jamais battu personne.

— Je ne plaisante pas. Si je suis bien renseignée, vous êtes ambitieux et joueur ?

— Mademoiselle !... dit-il, voulant protester.

— Joueur à la Bourse... et vous avez de grandes idées de fortune. Vous ne vous en cachez pas...

— Où est le mal ?

— Je n'en vois pas... je ne vois qu'une ombre au tableau... Vous n'avez pas le sou... Du moins, on le dit... Oh ! je ne vous en fais pas un crime non plus... Est-ce vrai, ce qu'on dit ?

Et, croisant les jambes, elle alluma une cigarette.

Lui écoutait, décontenancé. La ride s'accusait, entre les yeux. Et cependant ce fut avec douceur qu'il répliqua :

— Je n'ai que mes appointements... une dizaine de mille francs par an... Je n'ai jamais risqué à la Bourse que des économies...

— Ce qui me chiffonne, c'est que vous avez dû compter sur la dot de Liette, comme première mise de fonds...

— Mademoiselle, je n'ai pas calculé...

— Allons donc ! Mais je vous préviens, tout en vous disant pour la dernière fois que ce mariage ne me plaît point, que Liette, outre

ce qui lui revient de sa mère, n'apportera en dot à son mari qu'une somme équivalente à ce que lui-même apportera.

Elle fit, du bout du petit doigt, tomber la cendre de sa cigarette, se leva, salua et sortit.

Deux jours après, Céleste surprit Liette tout en larmes. Saisie, effarée, elle l'embrassa tendrement :

— Mon Dieu ! qu'est-ce que tu as ?

Liette secoua la tête, disant qu'elle n'avait rien ; mais Céleste la pressa de questions, et, dans ses sanglots, l'enfant dit :

— Je l'aime, je l'aime de tout mon cœur ; si vous saviez...

— Ce garçon ?... Tu l'as donc revu ?... Il t'a donc écrit ?... Tu sais donc ?...

— Oui, il est venu... il m'aime... et vous ne le voulez pas...

— Je t'assure... mignonne... fit-elle interdite, je n'y ai pas mis de méchanceté, crois-le bien... mais je ne verrais pas ce mariage avec plaisir... Je me méfie des jeunes gens pauvres qui épousent des filles riches... et tu seras riche, toi...

— Oh ! qu'à cela ne tienne... Richard m'épousera telle que je suis...

— En es-tu sûr ?

— Il me l'a dit.

— T'épouserait-il encore si je lui jurais que tu n'auras pas de moi seulement un centime, après ma mort ?

— Il me l'a dit aussi !

Et elle tendit une lettre à Céleste. Celle-ci la parcourut et grogna entre les dents : " Promesse d'amoureux ! "

La vieille fille prit les mains de Liette, la contempla longuement, et, d'une voix émue :

— J'ai toujours eu foi dans mes pressentiments... En bien ! je te dis : " N'épouse pas cet homme... il n'est pas franc... il a une arrière-pensée... "

— Je l'aime !...

— Morveuse ! Hier encore tu jouais avec tes poupées... et aujourd'hui tu cours après des marmots. Sais-tu seulement ce que c'est que l'amour ?...

La fillette la regarda en dessous, malicieuse.

— Tu verras, tu seras malheureuse.

— Vous consentez donc ?

— Il le faut bien, pour avoir la paix...

— Oh ! que vous êtes bonne !

Liette lui sauta au cou et l'embrassa avec effusion.

— Vous serez heureuse entre nous deux... Que de joies nous mettrons dans votre vie !... Combien vous regretterez vos soupçons, vos injustes défiances !...

— Plaise à Dieu ! fit-elle, très grave, en lui caressant les cheveux. Et, tout à coup, la repoussant :

— Tu sais, je n'ai pas deux paroles. Ta dot est de cinquante mille francs... De moi, tu n'auras rien !

— Si : votre affection.

Trois mois après, le mariage était célébré.

Céleste tint parole. Du reste, Richard Larnaudet avait paru accepter cette décision avec indifférence, presque avec gaieté.

En ce jour de fête, la vieille fille sentit s'amollir ses soupçons.

— Tout de même, disait-elle, c'est un joli couple !

Ceci se passait en 1872.

Six mois s'étaient à peine écoulés que la vieille fille considérait déjà ce jeune ménage comme le sien et s'y retrouvait chez elle. Richard se montrait plein d'attentions. Il aimait sa femme. Juliette était heureuse. Céleste ne voulait pas être plus royaliste que le roi. Elle avait demandé à être convaincue. Elle l'était.

Et, puisqu'elle s'était trompée sur le compte de Richard, elle se dit qu'il était juste d'assurer, sans tarder davantage, l'avenir des jeunes gens.

Elle en parla un soir, à dîner, au moment où, ayant allumé une cigarette, elle versait dans son café un petit verre de fine-champagne 1850 ; elle n'en buvait pas d'autre.

— Savez-vous bien que, si je mourais subitement, vous ne toucheriez pas un radis sur ma fortune, mes pauvres enfants !

Richard avait fait un geste vite réprimé, et ses paupières baissées avaient éteint aussitôt l'éclair de ses yeux.

Quant à Liette, candide et ricieuse :

— Nous ne voulons rien de vous... De cette façon, vous serez sûre que notre affection est désintéressée...

— Ta, ta, ta, des mots en l'air ! Qu'en penses-tu, Richard ?

Elle le tutoyait déjà depuis longtemps.

— Je pense que vous êtes bâtie à chaux et à sable, et que vous ne mourrez jamais, dit-il avec un sourire.

— De fait, ce sera le plus tard possible, et, pour le moment, je ne me suis jamais sentie si en train... Toutefois, mon idée est bonne... Il faudra que je fasse mon testament... J'ai toujours destiné ma fortune à ma Liette chérie... Or, j'ai un neveu qui a fait les quatre cents coups à Paris... Si je mourais sans testament, c'est lui, mes enfants, qui aurait le magot.